

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 - Tout ordre donné par nos clients implique la connaissance des conditions citées ci-dessous.

2 - Sauf accord exceptionnel, nos délais de livraison sont de cinq jours ouvrables. Les livraisons sont effectuées par coursier ou par La Poste à la convenance du laboratoire.

3 - En cas de non satisfaction, les travaux peuvent nous être retournés pour modification dans un délai de 15 jours, accompagnés du bon de livraison. La garantie est limitée à trois mois pour la remise en état de nos fabrications affectées d'un vice ou d'un défaut de conformité.

4 - La facture mensuelle est payable à réception. À défaut de règlement dans ces délais, les sommes dues seront exigibles immédiatement après mise en demeure et un intérêt de retard et des frais de recouvrement pourront être exigés.

5 - Clause de réserve de propriété : Art. 65 loi 67.563 modifié par Art. loi 80.335 du 12 mai 1980, les travaux restent notre propriété jusqu'au paiement intégral de la facture.